

5.3 État de santé de la population

En France métropolitaine, un homme né en 2015 vivrait en moyenne 62,6 années en bonne santé sur les 79,0 ans de son espérance de vie, dans les conditions de morbidité et de mortalité de cette année. Cette **espérance de vie sans incapacité à la naissance** (EVSI) est plus élevée pour une femme née en 2015 : 64,6 ans (sur 85,1 années d'espérance de vie), soit 2,0 ans de plus. Au cours des vingt dernières années, l'EVSI a progressé plus fortement pour les hommes (+ 2,6 ans entre 1995 et 2015) que pour les femmes (+ 2,2 ans). Plus précisément, après s'être accrus de 1995 à 2003, les écarts entre femmes et hommes en matière d'EVSI se sont réduits depuis : en 2003, les femmes pouvaient espérer vivre 3,3 années en bonne santé de plus que les hommes contre 0,8 en 2014. Mais cette tendance à la baisse ne s'est pas vérifiée en 2015 puisque l'EVSI des femmes s'est accrue, tandis que celle des hommes a diminué. Pour les hommes comme pour les femmes, les espérances de vie sans incapacité moyennes de l'Union européenne (respectivement 62,6 et 63,3 ans) tendent à se rapprocher de celles de la France métropolitaine, en raison notamment de la forte hausse des EVSI en Allemagne.

Il peut cependant y avoir des écarts importants entre différentes sous-populations. L'état de santé dépend ainsi de la catégorie socioprofessionnelle. C'est le cas en particulier des maladies chroniques. Si 38 % des Français déclarent en 2015 être atteints d'un problème de santé chronique ou de caractère durable, cette proportion varie de 31 % parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures, à un peu plus de 40 % parmi les ouvriers et employés. Elle est la plus élevée chez les agriculteurs, dont 47 % déclarent un problème

de santé chronique ou de caractère durable, ce qui s'explique très largement par le fait que ce groupe est plus âgé en moyenne que le reste de la population. Ainsi, à structure d'âge et sexe comparable à l'ensemble de la population, ce sont les inactifs n'ayant jamais travaillé qui déclarent le plus de maladies chroniques, avec un **indice à structure d'âge et sexe comparable** 1,13 fois supérieur à celui de l'ensemble de la population. Suivent les ouvriers (1,10) et les employés (1,04). Les cadres déclarent nettement moins de maladies chroniques avec un indice égal à 0,81. Cela peut s'expliquer par des différences d'habitudes ou d'environnements de vie et de travail, de comportements en matière de prévention ou de recours aux soins. Ce dernier peut en effet être limité par une moins bonne connaissance du système de santé ou encore des difficultés d'accès aux soins.

La déclaration de problème de santé chronique peut néanmoins renvoyer à des problèmes de santé de nature très différente, comme des facteurs de risques cardio-vasculaires mais également des allergies ou des troubles de la vision. Les analyses par pathologie viennent confirmer l'existence d'inégalités sociales de santé. Par exemple en matière d'état de santé mentale, si 7 % de la population présente des **symptômes dépressifs** en 2014, à structure d'âge et sexe comparable, les ouvriers et les employés sont nettement plus concernés, avec des indices respectivement 1,25 et 1,20 fois plus élevés que ceux de l'ensemble de la population. Les cadres et les professions intermédiaires présentent quant à eux beaucoup moins de symptômes dépressifs avec des indices à structure d'âge et sexe comparable à hauteur de 0,63 et 0,68. ■

Définitions

L'**espérance de vie sans incapacité à la naissance** (EVSI) d'une année donnée représente le nombre d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre à sa naissance sans limitations d'activités de la vie quotidienne ni incapacités, dans les conditions de morbidité de l'année considérée. Cette espérance de vie est fondée sur les déclarations des personnes concernées et souffre donc des biais de perception de leur propre santé.

L'**indice à structure d'âge et sexe comparable** rapporte le nombre de cas observés dans la sous-population au nombre de cas attendus, si cette sous-population avait une structure par âge et sexe comparable à l'ensemble de la population.

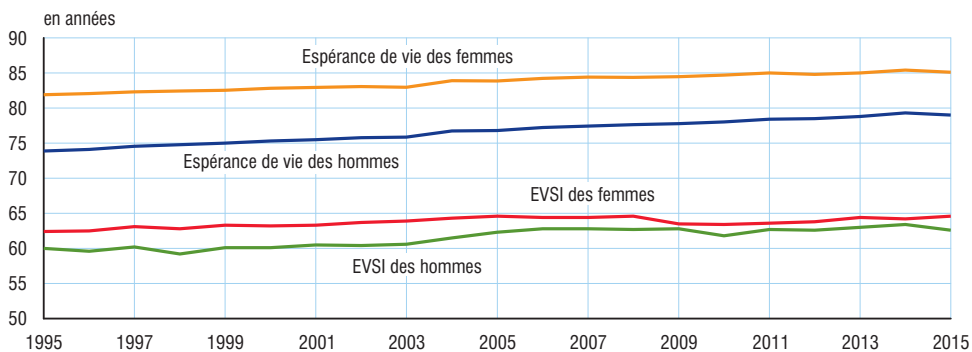
Les **symptômes dépressifs** sont identifiés par le biais du module PHQ-8 (*Personal Health Questionnaire*). Celui-ci permet d'appréhender l'état de santé mentale à partir de huit questions portant sur l'existence et l'intensité des symptômes évocateurs d'un épisode dépressif, recensés au cours des deux dernières semaines.

Pour en savoir plus

- « État de santé des Français et facteurs de risque », *Études et Résultats* n° 998, Drees, mars 2017.
- « Les espérances de vie sans incapacité : un outil de prospective en santé publique », *Informations sociales* n° 183, Cnaf, 2014.

État de santé de la population 5.3

1. Espérance de vie et espérance de vie sans incapacité (EVSI) entre 1995 et 2015 par sexe

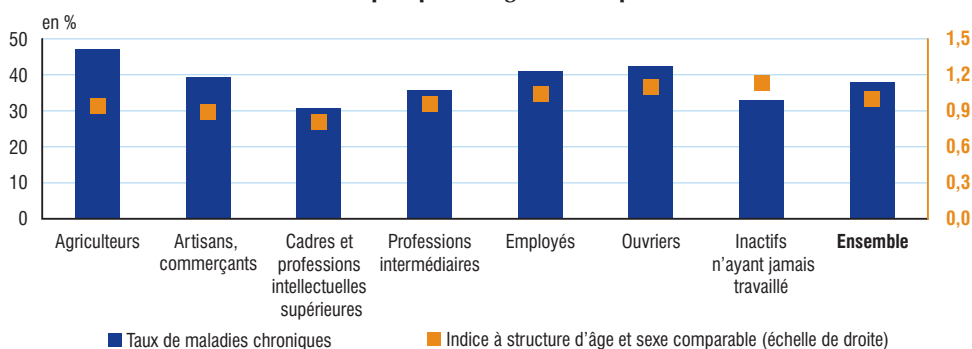


Champ : France métropolitaine.

Note : les résultats 2014 et 2015 sont provisoires. Il y a une rupture de série en 2004 pour l'espérance de vie sans incapacité : avant 2004, la série était calculée à partir du panel communautaire des ménages ; depuis 2004, elle est issue de EU-SILC.

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil ; Eurostat (extraction de données fin 2016).

2. Déclaration de maladies chroniques par catégorie socioprofessionnelle en 2015



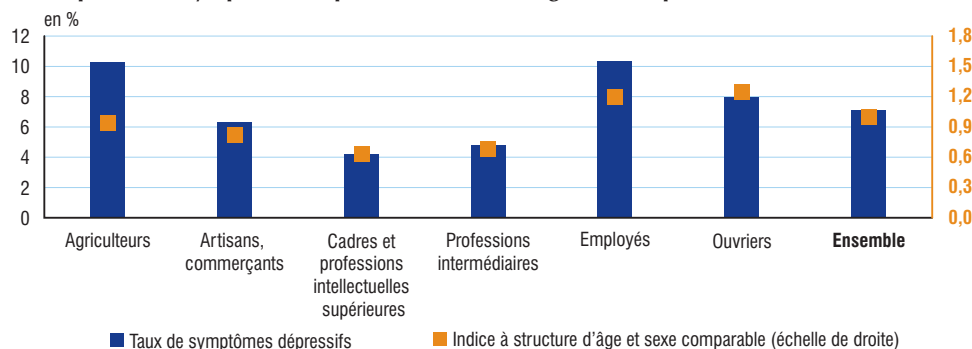
Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 16 ans ou plus.

Lecture : en 2015, 42 % des ouvriers ou ouvriers retraités déclarent une maladie chronique ou de caractère durable. À structure d'âge et sexe comparable, la proportion des personnes touchées par les maladies chroniques parmi les ouvriers est 1,10 fois celle observée dans l'ensemble de la population.

Note : la question est « Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ? ». Une personne en recherche d'emploi ou à la retraite est classée dans la catégorie de son dernier emploi.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2015, calculs Drees.

3. Fréquence de symptômes dépressifs selon la catégorie socioprofessionnelle en 2014



Champ : France métropolitaine, population âgée de 15 ans ou plus résidant en ménages ordinaires.

Lecture : en 2014, 8 % des ouvriers ou ouvriers retraités présentent des symptômes dépressifs au cours des deux dernières semaines. À structure d'âge et sexe comparable, la proportion de personnes touchées par des symptômes dépressifs parmi les ouvriers est 1,25 fois celle observée dans l'ensemble de la population.

Note : une personne en recherche d'emploi ou à la retraite est classée dans la catégorie de son dernier emploi.

Source : Drees-Irdes, enquête sur la santé et la protection sociale (EHIS-ESPS) 2014.